

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2018

TRÉSORERIE ASSOCIATIONS - (N° 1329)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL17

présenté par
Mme El Haïry, rapporteure

ARTICLE 5

Après le mot :

« autres »,

rédigier ainsi la fin de cet article :

« voies et moyens de développement et de promotion de la philanthropie. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.